

COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/254

INTERDICTION DE CIRCULATION RUE DE LA COLME, DE DUNKERQUE ET DE LA VICTOIRE
POUR TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
RECONDUCTION

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,
Vu l'arrêté N°2024/176 du 06/08/2024,
Vu la demande présentée par l'entreprise M. LEFEBVRE Olivier de la société CITEOS, qui va réaliser des travaux de dépose des supports bétons et bois, pour le compte du TEF (Territoire Energie Flandre),
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et faciliter le bon déroulement de ce chantier,

ARRÊTE

Art 1 : Les dispositions des articles 1 à 4 de l'arrêté N°2024/176 du 06/08/2024 sont reconduites du 29/10/2024 au 12/11/2024.

Art 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise CITEOS
- La DVI du CD 59
- La CCHF, gestionnaire de voirie communale
- Le gestionnaire des transports scolaires
- La gendarmerie et les sapeurs- pompiers

Fait à WATTEN, le 28/10/2024
Le Maire.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire,




Daniel DESCHODT.